

ACCÈS À LA PROFESSION DE TECHNOLOGUE/TECHNICIEN DENTAIRE

Réduire les obstacles à l'obtention du permis d'exercice et à l'emploi

Mise à jour – Automne 2019

Coup d'œil sur le projet

Lancé en décembre 2017, le [projet d'accès à la profession de technologue/technicien dentaire](#), une initiative pancanadienne pluriannuelle :

- aidera les nouveaux arrivants formés à l'étranger à s'intégrer plus rapidement au marché du travail canadien;
- lancera un portail Web centralisé d'information sur la profession de technologue/technicien dentaire et l'obtention du permis d'exercice;
- fournira des outils d'autoévaluation à utiliser avant l'arrivée au pays;
- établira des processus d'évaluation équitables et uniformes des professionnels formés au Canada et à l'étranger qui souhaitent obtenir le permis d'exercice.

Le saviez-vous?

- Vous pouvez vous abonner aux mises à jour sur le projet sur notre nouveau [site Web](#) de l'ACCORTD.
- Les premiers examens nationaux d'accès à la profession sont en cours d'élaboration, et on les fera passer en 2020.
- Vous pouvez participer à l'élaboration des nouveaux examens nationaux. À cette fin, veuillez remplir le formulaire en ligne

Réalisations récentes

- ✓ L'élaboration des examens nationaux d'accès à la profession a débuté. On vise à créer des tests d'évaluation harmonisés, transparents, objectifs, équitables et impartiaux à l'échelle nationale.
- ✓ Les Compétences nationales essentielles, 2019 ont été adoptées par l'ACCORTD, l'Alberta (CDTA), la Saskatchewan (DTAS), la Nouvelle-Écosse (NSDTA), l'Ontario (OTDO) et la C.-B. (CDTBC), et sont à l'étude dans d'autres territoires de compétence.



Activités en cours ou à venir

- L'élaboration des examens nationaux d'accès à la profession est en cours.
- L'outil d'orientation et d'autoévaluation est en cours d'élaboration. Les professionnels en technique dentaire formés à l'étranger pourront y accéder avant de quitter leur pays d'origine afin d'évaluer dans quelle mesure leur formation et leur expérience répondent aux exigences canadiennes, et ceux formés au Canada pourront s'en servir pour cerner leurs lacunes.



QUI NOUS SOMMES

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la technique dentaire (ACORTD) représente les organismes régissant la profession de technologue/technicien dentaire au Canada.



Participez. Posez-nous des questions et faites-nous connaître votre opinion.

Visitez
www.cadtr-acortd.ca

Ce projet est financé par le Gouvernement du Canada par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers

